



# LES BONS GESTES À ADOPTER AVEC VOS BACS

VOUS AVEZ DÉSORMAIS VOS NOUVEAUX BACS POUR VOUS SIMPLIFIER LE TRI !



## LE BAC GRIS

Pour vos ordures ménagères



Déposez vos déchets dans des sacs bien fermés



Pas d'emballages en verre, plastique, carton et métal

## LE BAC JAUNE

Pour vos papiers et journaux, tous vos emballages bien vidés de leur contenu.



Inutile de laver les déchets



Laissez vos emballages en vrac (sans sac jaune) et aplatissez-les pour gagner de la place



Ne pas emboîter les déchets



### Sortir son bac au bon moment

La veille de la collecte à partir de 19h, ou le jour même avant 5h du matin.

Pour le confort de tous, pensez à rentrer votre bac après la collecte afin de garder l'espace public dégagé.

Sortez votre bac uniquement lorsqu'il est plein.



### Le présenter dans le bon sens

Couvercle fermé, placez-la poignée côté rue pour faciliter le passage des agents.



### Un bac propre, c'est plus agréable

Entretenez régulièrement votre bac pour le garder en bon état et faciliter le travail des agents de collecte.



### Pas de déchets dangereux

Ne placez pas dans vos bacs de déchets dangereux tels que des appareils électriques, des bonbonnes ou cartouches de gaz (même vides) ou des piles par exemple.



Les sacs déposés au sol ne seront pas collectés.

# LES BACS, QUELS AVANTAGES ?

 **Préserver la salubrité**  
et améliorer l'environnement quotidien de tous.

 **Protéger les agents**  
de collecte en réduisant les risques professionnels.

 **Rendre la collecte plus efficace** et simplifier le geste du tri au quotidien.

*Une question sur vos bacs ? Contactez-nous au 02 31 28 10 25 ou par email [dechets@ncpa.fr](mailto:dechets@ncpa.fr)*

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**



**TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE**



**TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS**



**TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL**



**POUR EN SAVOIR +**  
[consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)



**TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE**



**J'ai changé d'avis sur mes données personnelles :** Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Monsieur le DPO de VIACOL, 20 boulevard de Thibaud 31100 TOULOUSE ou par mail : [admin@viacol.net](mailto:admin@viacol.net)